

Tables des matières

1. Contexte général	3
2. Quelques chiffres... ..	4
En matière d'emploi	4
L'activité prestée sur le territoire	4
Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel selon le territoire et les secteurs d'activités	5
Spécificité du secteur industriel sur le territoire	9
- Les secteurs d'activités par commune	9
- Les établissements d'au moins 100 travailleurs	11
Evolution 2002-2007 de l'emploi salarié du secteur industriel	14
Les travailleurs résidant en France et occupés en Belgique	19
En matière d'enseignement	21
L' offre d'enseignement de plein exercice	22
L' offre d'enseignement en alternance	24
3. Ouvrir le débat	25
Constats au niveau « entreprises »	25
Constats au niveau « travailleurs »	26
Constats au niveau « offre de formation et d'insertion »	26
Conclusions	27
4. S'inscrire dans les métiers industriels... ..	28
Des bonnes pratiques pour réussir	29
5. Le débat est donc ouvert	32



1. Contexte général

Dans le cadre du Dispositif Intégré d'Insertion socioprofessionnelle, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF) a pour mission de « mener des analyses afin d'étudier l'adéquation qui existe entre l'offre de formation des opérateurs de formation et de l'enseignement et les besoins des entreprises ». Le CSEF a décidé d'effectuer une analyse sur le secteur industriel. Le projet du CSEF est de mettre en exergue les bonnes pratiques d'employeurs, de centres de formation, d'établissements scolaires, d'entreprises qui permettent une meilleure régulation du marché de l'emploi avec un meilleur accès de notre population aux emplois industriels du territoire.

Parler du secteur industriel d'une seule voix est illusoire, tant la variété des activités est conséquente. Citons l'industrie manufacturière, l'industrie agricole et alimentaire, l'industrie textile et habillement, l'industrie chimique ... Mais aussi, l'industrie extractive et la production, la distribution d'électricité. Cependant, on y retrouve souvent des métiers identiques ou proches mais qui ont des exigences très différentes. Chaque secteur d'activité se caractérise aussi par des métiers spécifiques. Les industries connaissent souvent des difficultés de recrutement car, dans nos sociétés, les sections techniques et scientifiques sont délaissées au profit des activités tertiaires.

Le projet du CSEF veut s'inscrire dans une approche globale de développement territorial. Les partenaires sociaux de Wallonie picarde sont convaincus que l'industrie est un moteur de développement pour le territoire. Par ce faire, il est nécessaire que cette activité s'intègre dans une optique de développement durable respectueuse de son environnement. Le maintien et le développement de cette activité reposent sur un réservoir de compétences situé à proximité. Ceci nécessite, pour l'ensemble des acteurs (entreprises, opérateurs de formation, enseignement, gestionnaires du marché de l'emploi), une mobilisation pour des objectifs communs avec des missions distinctes. Le CSEF est un de ces acteurs et veut aujourd'hui entamer le débat.

2. Quelques chiffres ...

• En matière d'emploi

L'activité prestée sur le territoire

Nous étudierons ici l'emploi intérieur qui caractérise l'activité prestée sur le territoire (quel que soit le lieu de résidence du travailleur).

Cette rubrique fait ainsi le point sur la situation et l'évolution du **nombre de postes de travail salarié**.

La principale référence en matière d'emploi est le dénombrement des postes de travail sur un territoire, par secteur ou par entreprise. Cette unité de comptage est basée sur l'inscription d'un travailleur salarié par son employeur auprès de l'ONSS. Les données extraites sur cette base d'inscription administrative ne tiennent pas compte du temps de travail si bien qu'il se fait qu'un travailleur peut être comptabilisé plusieurs fois s'il cumule plus d'un contrat de travail.

Le secteur industriel étudié comprend les données concernant :

- les industries extractives,
- les industries manufacturières,
- la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné,
- la gestion des eaux, des eaux usées et des déchets.



- Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel selon le territoire et les secteurs d'activités

Tableau 1 – Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel sur le territoire

L'emploi salarié (ONSS - 2008)						
	Postes de travail			Etablissements		
	Secteur industriel	Total	Part du secteur industriel/ emploi total	Secteur industriel	Total	Ets du secteur industriel/total ets
Arrondissement d'Ath	2 520	18 483	13,6%	127	1 638	7,8%
Arrondissement de Mouscron	7 201	25 214	28,6%	238	1 850	12,9%
Arrondissement de Tournai	5 871	46 226	12,7%	259	3 475	7,5%
Communes Lessines, Enghien, Silly	2 108	7 743	27,2%	55	641	8,6%
Wallonie picarde	17 700	97 666	18,1%	679	7 604	8,9%
Région wallonne	155 137	993 699	15,6%	6 051	78 263	7,7%

En 2008, la Wallonie picarde compte 17 700 postes de travail salarié dans le secteur industriel, soit 11.4 % de l'emploi industriel wallon et 18.1 % de l'emploi total de Wallonie picarde (15.6% en Région wallonne); 679 établissements, soit 8.9 % du total (7.7% en Région wallonne). Les postes de travail dans le secteur industriel sont principalement occupés par des hommes (77.3%).

Relevons l'importance du secteur industriel sur l'arrondissement de Mouscron avec 28.6 % (7201 emplois et 238 établissements) réparti pour l'essentiel parmi les 15 zones d'activités économiques.

Signalons également que la seule entreprise industrielle de plus de 1000 personnes est localisée sur Lessines dans le secteur « Industrie pharmaceutique ».

Tableau 2 – Top 80 de l'emploi salarié du secteur industriel sur la Wallonie picarde (ONSS 2008)

Nace 2	Description	Emploi salarié		Etablissements		Indice de spécialisation par rapport à la Région wallonne
		V.A.	Poids du secteur	V.A.	Part des établissements	
10	Industries alimentaires	3 449	19,5%	193	28,4%	1,66
20	Industrie chimique	1 897	10,7%	25	3,7%	1,73
13	Fabrication de textiles	1 595	9,0%	38	5,6%	5,51
21	Industrie pharmaceutique	1 447	8,2%	2	0,3%	1,06
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 444	8,2%	54	8,0%	1,05
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1 303	7,4%	96	14,1%	0,63
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	799	4,5%	37	5,4%	2,05
29	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	788	4,5%	5	0,7%	2,81
28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	712	4,0%	31	4,6%	0,53
33	Réparation et installation de machines et d'équipements	534	3,0%	12	1,8%	1,10

Nace 2	Description	Emploi salarié		Etablissements		Indice de spécialisation par rapport à la Région wallonne
		V.A.	Poids du secteur	V.A.	Part des établissements	
08	Autres industries extractives	512	2,9%	11	1,6%	1,75
	Sous-total	14 480	81,8%	504	74,2%	
	Total	17 700	100,0%	679	100,0%	1,00

Indice > 1,10

L'indice de spécialisation exprime la spécificité d'un secteur sur un territoire par rapport à sa représentation dans un espace plus vaste qui englobe la zone étudiée. L'indice de spécialisation s'obtient en faisant le rapport du poids sectoriel du territoire avec celui de la Région wallonne. Ainsi, pour expliciter les chiffres du Top 80 repris dans le tableau, le poids du secteur « Industrie alimentaire » en Wallonie picarde (nombre d'emplois dans le secteur/emploi total) est 1.66 fois plus élevé qu'en Région wallonne (nombre d'emplois dans le secteur/emploi total).

Nous avons repris ci-dessus, les secteurs (tri décroissant) qui globalisent ensemble 80 % de l'emploi industriel (Top 80) sur la Wallonie picarde.

La Wallonie picarde comprend 11 secteurs (sur 28) dans le Top 80 dont 4 représentent ensemble près de 50 % de cet emploi. Il s'agit des secteurs « Industries alimentaires », « Industrie chimique », « Fabrication de textiles » et « Industrie pharmaceutique ».

Les secteurs dont l'indice de spécialisation est supérieur d'au moins 10 % par rapport à la Région wallonne sont :

- « Fabrication de textiles »,
- « Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques »,
- « Imprimerie et reproduction d'enregistrements »,
- « Autres industries extractives »,
- « Industries chimiques »,
- « Industries alimentaires ».

Graphique 1 - Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel par commune



Près de 80% (soit 13913 postes de travail) de l'emploi industriel est réparti sur cinq communes. Il s'agit de Mouscron (5523 emplois, 31.2%), Tournai (2958 emplois, 16.7%), Lessines (1970 emplois, 11.1%), Ath (1784 emplois, 10.1%) et Comines-Warneton (1678 emplois, 9.5%).

• Spécificités du secteur industriel sur le territoire

Les secteurs d'activités par commune

L'identification en code Nace 2 permet de pouvoir identifier les spécificités de l'emploi salarié sur notre territoire.

Le tableau présenté donne l'information du détail des secteurs d'activités identifiés par leur implantation communale et le nombre d'emplois salariés concernés (sachant que l'identification communale s'est limitée au nombre ≥ 100).

Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel sur le territoire de la Wallonie picarde (Tri décroissant sur le total de l'emploi - Données 2008)																
Nace 2	Description	Comines-Warneton	Mouscron	Antoing	Estaimpuis	Leuze-en-Hainaut	Pecq	Peruwelz	Tournai	Ath	Bernissart	Frasnes-Lez-Anvaing	Lessines	Autres Communes	Total	
10	Industries alimentaires	299	1440	164	26	485	246	53	331	187	5	32	13	168	3449	
20	Industrie chimique	154	486	4	504				166	164		130	194	95	1897	
13	Fabrication de textiles	304	1194					12	22					63	1595	
21	Industrie pharmaceutique		6										1441	0	1447	
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	264	317	118		31	3	66	530	50	3		41	21	1444	
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	14	472	8	13	28	3	137	212	90	120	62	71	73	1303	
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	28	295	1	17	5			413	11			3	26	799	
29	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques		6						5	774				3	788	
28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	129	175		20		28	14	119	197		3	7	20	712	
33	Réparation et installation de machines et d'équipements	256		26			1		225	6	10	1		9	534	
08	Autres industries extractives			75					277				159	1	512	
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1	311	13					96	13		4		36	474	

Répartition de l'emploi salarié du secteur industriel sur le territoire de la Wallonie picarde (Tri décroissant sur le total de l'emploi - Données 2008)

Nace 2	Description	Comines-Warneton	Mouscron	Antoing	Estaimpuis	Leuze-en-Hainaut	Pecq	Peruwelz	Tournai	Ath	Bernissart	Frasnes-Lez-Anvaing	Lessines	Autres Communes	Total
38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	14	87		12		20		208	19			5	65	430
31	Fabrication de meubles	20	318						30	41	1	2		11	423
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	165	108			2	11	10	33			4		36	369
17	Industrie du papier et du carton		83		39	106				2	6			19	255
32	Autres industries manufacturières	5	20					179	18	10	2	3		5	242
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5	44						139					0	188
24	Métallurgie		4						8	155				0	167
15	Industrie du cuir et de la chaussure	17	1		125									0	143
36	Captage, traitement et distribution d'eau		32						55	35		1		0	123
14	Industrie de l'habillement	3	10			9			31		3		18	38	112
11	Fabrication de boissons					41		7	1	4				32	85
27	Fabrication d'équipements électriques								34	26			18	6	84
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques		64								3			0	67
37	Collecte et traitement des eaux usées		48						1			1		1	51
19	Cokéfaction et raffinage								4					0	4
30	Fabrication d'autres matériels de transport		2											1	3
Total		1678	5523	409	756	707	312	478	2958	1784	153	243	1970	729	17700

>=100 emplois

Les établissements d'au moins 100 travailleurs

La liste présentée ici est un extrait à partir du fichier ONSS 2008 - code Nace5, des établissements du secteur industriel qui comptent au moins 100 travailleurs.

Les entreprises y sont identifiées uniquement par le secteur d'activité et la commune où elles se situent.

1000 travailleurs et plus	
Lessines	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de médicaments (1 établissement)
De 500 à 999 travailleurs	
Ath	<ul style="list-style-type: none">Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (1 établissement)
De 200 à 499 travailleurs	
Comines-Warneton	<ul style="list-style-type: none">Installation de machines et d'équipements industriels (1 établissement)Préparation de fibres textiles et filature (1 établissement)
Estaimpuis	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de savons et de détergents (1 établissement)
Leuze-en-Hainaut	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (1 établissement)
Mouscron	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de meubles de bureau et de magasin (1 établissement)Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (1 établissement)
Pecq	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de produits amylacés (1 établissement)
Tournai	<ul style="list-style-type: none">Fabrication de ciment (1 établissement)

De 100 à 199 travailleurs

Antoing	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de sucre (1 établissement)
Ath	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (1 établissement)• Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (1 établissement)• Métallurgie des autres métaux non ferreux (1 établissement)• Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction (1 établissement)
Comines-Warneton	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (1 établissement)• Fabrication de placage et de panneaux de bois (1 établissement)• Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction (1 établissement)• Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (1 établissement)• Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (1 établissement)• Fabrication de briques (1 établissement)
Estaimpuis	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de savons et de détergents (1 établissement)• Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures (1 établissement)
Frasnes-Lez-Anvaing	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de produits azotés et d'engrais (1 établissement)
Lessines	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (1 établissement)
Leuze-en-Hainaut	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton (1 établissement)
Mouscron	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de colorants et de pigments (1 établissement)• Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (1 établissement)• Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (1 établissement)• Fabrication de légumes et de fruits surgelés (1 établissement)• Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche (1 établissement)• Préparation de fibres textiles et filature (1 établissement)

De 100 à 199 travailleurs

Mouscron

- Tissage (1 établissement)
- Ennoblement textile (1 établissement)
- Fabrication de tapis et de moquettes (1 établissement)
- Autre imprimerie (labeur) (2 établissements)
- Fabrication de savons et de détergents (1 établissement)
- Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. (1 établissement)
- Fabrication d'éléments en béton pour la construction (1 établissement)

Péruwelz

- Fabrication de jeux et de jouets (1 établissement)

Tournai

- Installation de machines et d'équipements industriels (1 établissement)
- Distribution d'électricité (1 établissement)
- Extraction de pierres calcaires, de gypse, de craie et d'ardoise (1 établissement)
- Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (1 établissement)
- Autre imprimerie (labeur) (1 établissement)

- **Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel**

L'ONSS a modifié les codes NACE des données de 2008. Il n'est donc pas possible de comparer les statistiques des années antérieures à celles de l'année 2008 mais bien à 2007.

Tableau 8 – Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel

Evolution des postes de travail et des établissements du secteur industriel sur la Wallonie picarde						
	Postes de travail			Etablissements		
	2007	Evolution 2002-2007		2007	Evolution 2002-2007	
	Valeurs absolues	Valeurs absolues	Pourcentages	Valeurs absolues	Valeurs absolues	Pourcentages
Arrondissement Ath	2 383	237	11,0	116	-17	-12,8
Arrondissement Tournai	5 232	-482	-8,4	261	-30	-10,3
Arrondissement Mouscron	6 594	-589	-8,2	238	-17	-6,7
Communes Lessines, Enghien, Silly	1 911	-81	-4,1	55	0	0,0
Wallonie picarde	16 120	-915	-5,4	670	-64	-8,7

Entre 2002 et 2007, la Wallonie picarde a perdu 915 emplois industriels (soit -5.4%) et 64 établissements (soit -8.7%). Seul l'arrondissement d'Ath a connu une progression de l'emploi de 11% (soit + 237 emplois salariés).

Tableau 9 – Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel selon les secteurs d'activité

Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel sur la Wallonie picarde							
Nace 2	Description	Effectifs			Etablissements		
		2007	Evolution 2002-2007		2007	Evolution 2002-2007	
		V.A.	V.A.	Pourcentages	V.A.	V.A.	Pourcentages
14	Autres industries extractives	456	-8	-1,7%	11	3	37,5%
15	Industries alimentaires	3 238	290	9,8%	210	-16	-7,1%
17	Industrie textile	1 699	-1 117	-39,7%	46	-10	-17,9%
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	53	-115	-68,5%	8	-9	-52,9%
19	Industrie du cuir et de la chaussure	143	18	14,4%	3	-1	-25,0%
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie à l'exclusion des meubles	345	53	18,2%	16	-5	-23,8%
21	Fabrication de pâte à papier, de papier et d'articles en papier	225	100	80,0%	8	-1	-11,1%

Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel sur la Wallonie picarde

Nace 2	Description	Effectifs			Etablissements		
22	Edition, imprimerie, reproduction	821	168	25,7%	51	-1	-1,9%
23	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	4	1	33,3%	1	0	0,0%
24	Fabrication de produits chimiques	3 100	76	2,5%	30	-3	-9,1%
25	Fabrication du produits en caoutchouc et en matières plastiques	345	-90	-20,7%	24	-1	-4,0%
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 453	-319	-18,0%	52	-9	-14,8%
27	Métallurgie	162	9	5,9%	2	-1	-33,3%
28	Travail des métaux	1 449	174	13,6%	95	2	2,2%
29	Fabrication de machines et équipements	489	-158	-24,4%	33	-1	-2,9%
31	Fabrication de machines et appareils électriques	58	-221	-79,2%	6	-5	-45,5%
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	69	69	-	1	1	-

Evolution entre 2002 et 2007 de l'emploi salarié du secteur industriel sur la Wallonie picarde

Nace 2	Description	Effectifs			Etablissements		
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	206	149	261,4%	10	0	0,0%
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	997	283	39,6%	7	3	75,0%
35	Fabrication d'autres matériels de transport	25	-1	-3,8%	2	-1	-33,3%
36	Fabrication de meubles; industries diverses	405	-120	-22,9%	35	-4	-10,3%
37	Récupération	82	-66	-44,6%	10	-2	-16,7%
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	170	-85	-33,3%	4	-2	-33,3%
41	Captage, épuration et distribution d'eau	126	-5	-3,8%	5	-1	-16,7%
Total		16 120	-915	-5,4%	670	-64	-8,7%

Entre 2002 et 2007, les pertes d'emplois dans le secteur industriel sur la Wallonie picarde le sont essentiellement dans les secteurs suivants :

- « **Industrie textile** » (-1117 emplois).

Les arrondissements de Mouscron et Tournai ont perdu respectivement 854 et 282 emplois dans ce secteur.

- « **Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques** » (-319 emplois).

Les emplois perdus le sont principalement sur l'arrondissement de Mouscron (-241 emplois).

- « **Fabrication de machines et appareils électriques** » (-221 emplois).

L'arrondissement de Tournai a perdu 188 emplois dans ce secteur.

Il est à noter que cette évolution s'explique, en partie du moins, par le recours croissant à l'intérim et par une externalisation d'activité telle que la logistique.

Entre 2002 et 2007, trois secteurs ont créé 747 emplois salariés. Il s'agit de :

- « **Industries alimentaires** » (+290 emplois).

Les emplois créés le sont sur l'arrondissement de Mouscron (+401 emplois). Les autres arrondissements ont quant à eux perdu des emplois dans ce secteur.

- « **Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques** » (+283 emplois).

Sur les arrondissements d'Ath et de Mouscron ont été créés respectivement 203 et 71 emplois dans ce secteur.

- « **Travail des métaux** » (+174 emplois).

Les emplois ont été principalement créés sur l'arrondissement d'Ath (+196). Seul l'arrondissement de Mouscron perd des postes de travail dans ce secteur (-77 postes).

- **Les travailleurs résidant en France et occupés en Belgique**

Depuis 2005, l'ONSS fournit des statistiques sur les travailleurs résidant à l'étranger et occupés en Belgique. Ici, nous analyserons l'emploi occupé par des résidents français.

Tableau 10 – Répartition des frontaliers français qui travaillent dans le secteur industriel

Répartition des frontaliers français qui travaillent dans le secteur industriel selon les communes (ONSS - 2006)					
Commune	Nombre de frontaliers	Part du total	Commune	Nombre de frontaliers	Part du total
Mouscron	1 515	47,3%	Brunehaut	18	0,6%
Comines-Warneton	579	18,1%	Lessines	14	0,4%
Tournai	368	11,5%	Frasnes-Lez-Anvaing	12	0,4%
Estaimpuis	228	7,1%	Bernissart	5	0,2%
Péruwelz	124	3,9%	Chièvres	1	0,0%
Leuze-en-Hainaut	113	3,5%	Rumes	0	0,0%
Ath	92	2,9%	Mont-de-L'enclus	0	0,0%
Pecq	58	1,8%	Flobecq	0	0,0%
Antoing	29	0,9%	Ellezelles	0	0,0%
Belœil	27	0,8%	Brugelette	0	0,0%
Celles	21	0,7%	Total	3 204	100,0%

Dans le secteur industriel, nous comptabilisons sur le territoire des arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et la commune de Lessines, 3204 frontaliers français (soit 37.5% des frontaliers tous secteurs confondus).

Tableau 15 – Comparaison frontaliers français et postes de travail selon les secteurs d'activités industriels

Comparaison frontaliers français et postes de travail selon les secteurs industriels (territoire des 2 CSEF - 2006)									
Activité	Frontaliers français			Postes de travail salarié			Part des frontaliers français dans les postes de travail		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
CB - Extraction de produits non énergétiques	21	2	23	433	24	457	4,8%	8,3%	5,0%
DA - Industries agricoles et alimentaires	712	203	915	2 270	1 114	3 384	31,4%	18,2%	27,0%
DB - Industrie textile et habillement	431	104	535	1 338	739	2 077	32,2%	14,1%	25,8%
DC - Industrie du cuir et de la chaussure	25	0	25	128	14	142	19,5%	0,0%	17,6%
DD - Travail du bois et fabrication d'articles en bois	99	1	100	300	27	327	33,0%	3,7%	30,6%
DE - Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	179	41	220	791	239	1 030	22,6%	17,2%	21,4%
DF - Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	0	0	0	4	0	4	0,0%	-	0,0%
DG - Industrie chimique	345	62	407	2 194	811	3 005	15,7%	7,6%	13,5%
DH - Industrie du caoutchouc et des plastiques	84	9	93	286	42	328	29,4%	21,4%	28,4%
DI - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	196	9	205	1 299	122	1 421	15,1%	7,4%	14,4%
DJ - Métallurgie et travail des métaux	258	7	265	1 417	137	1 554	18,2%	5,1%	17,1%
DK - Fabrication de machines et équipements	105	3	108	431	40	471	24,4%	7,5%	22,9%
DL - Fabrication d'équipements électriques et électroniques	87	2	89	279	57	336	31,2%	3,5%	26,5%
DM - Fabrication de matériel de transport	111	30	141	634	371	1 005	17,5%	8,1%	14,0%
DN - Autres industries manufacturières	67	8	75	360	89	449	18,6%	9,0%	16,7%
E - Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	0	3	255	40	295	1,2%	0,0%	1,0%
Total secteur industriel	2 723	481	3 204	12 419	3 866	16 285	21,9%	12,4%	19,7%
Total «Tous secteurs confondus»	6 069	2 478	8 547	47 872	42 961	90 833	12,7%	5,8%	9,4%

Sur le territoire des arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et la commune de Lessines, nous relevons que 19.7% des postes de travail du secteur industriel sont occupés par des personnes résidant en France (9.4% pour l'emploi total).

Si nous regardons les secteurs industriels importants sur le territoire, nous relevons que le flux de main-d'œuvre française concerne d'abord les secteurs «Industries agricoles et alimentaires», « Industrie textile et habillement », « Métallurgie et travail des métaux », « Métallurgie et travail des métaux » et « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ».

• ... En matière d'enseignement

Préambule pour mieux comprendre les chiffres

L'enseignement qualifiant de plein exercice et en alternance sont structurés sur base d'une classification spécifique organisée par secteur d'activités (Secteur 1 : Agronomie , Secteur 2 : Industrie, Secteur 3 : Secteur Construction, Secteur 4 : Hôtellerie alimentation, Secteur 5 : Habillement textile, Secteur 6 : Arts appliqués, Secteur 7 : Economie, Secteur 8 : Services aux personnes, Secteur 9 : Sciences appliquées.). Cette catégorisation n'a pas de correspondance avec la nomenclature relative à l'emploi salarié (code nace).

Les statistiques exposées ci-dessous correspondent donc à l'offre du secteur de l'industrie (secteur 2) dans l'enseignement. Il est important de préciser que cette offre d'enseignement n'intègre pas l'ensemble des options pouvant donner accès aux métiers du secteur industriel étant entendu que certaines d'entre elles se retrouvent dans un autre secteur d'enseignement, à savoir pour exemple :

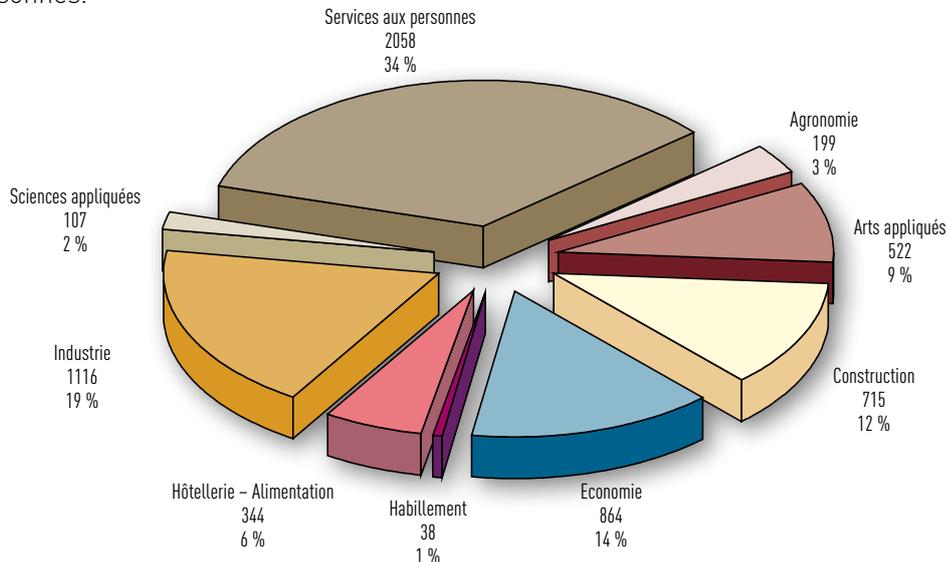
- Secteur 9 Sciences appliquées : opérateur de production des entreprises agroalimentaires, technicien des industries agroalimentaires, technicien chimiste
- Secteur 5 Textile : conducteur de machine de fabrication de produits textiles
- Secteur 3 Construction : technicien des industries du bois
- Secteur 4 Hôtellerie –Alimentation : Boulanger/pâtissier
- ...

De plus, le fonctionnement structurel territorial de l'enseignement s'organise par ailleurs en zone d'enseignement. La zone 8 de l'enseignement correspond au territoire entier du CSEF de Mouscron-Comines et à celui de Tournai-Ath-Lessines auquel s'ajoute la commune de Silly.

• L'offre d'enseignement de plein exercice

En région wallonne, le troisième degré¹ de l'enseignement qualifiant compte 45.099 élèves, pour la zone 8, on en relève 5963 (soit 13 % de la RW). Par comparaison, le poids de la population de la Wallonie picarde, par rapport à la Wallonie, est de 9 %. Les effectifs de l'enseignement qualifiant sont donc supérieurs à la représentation de la population. Cela s'explique par une présence importante d'élèves français dans la qualification.

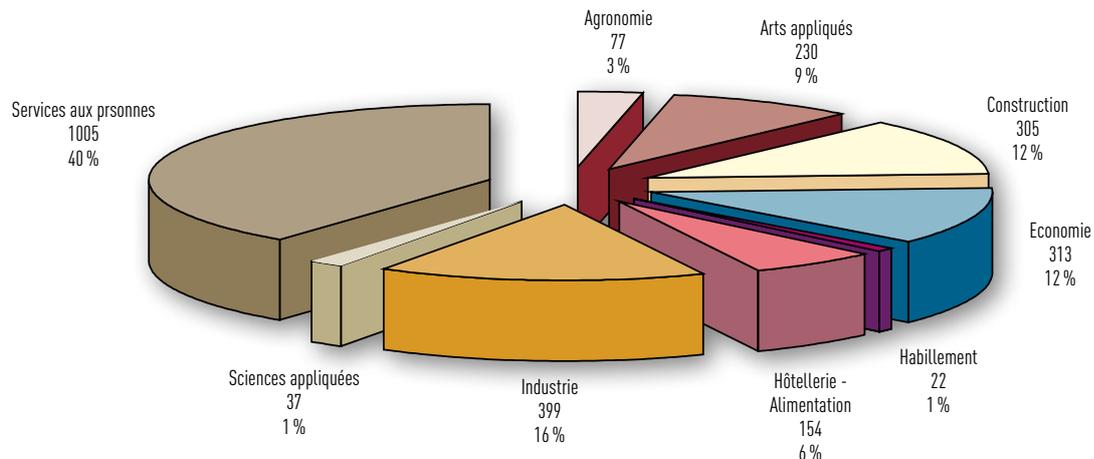
Au niveau de la région wallonne, le secteur industrie rassemble 7877 élèves. Les effectifs de la zone 8 se chiffrent à 1116 unités, soit 14 % de la RW. En Zone 8 L'enseignement qualifiant compte 5963 élèves dont 1116 dans le secteur Industrie donc 19 % des effectifs. Il s'agit du deuxième secteur le plus fréquenté sur le territoire après les services aux personnes.



¹ Soit les 5^e, 6^e et 7^e année de l'enseignement technique de qualification et professionnel.

Au niveau des certifications

En 2007, 2542 certifications ont été délivrés en zone 8 ; 399 d'entre elles concernaient le secteur industrie (soit 16% des certificats).



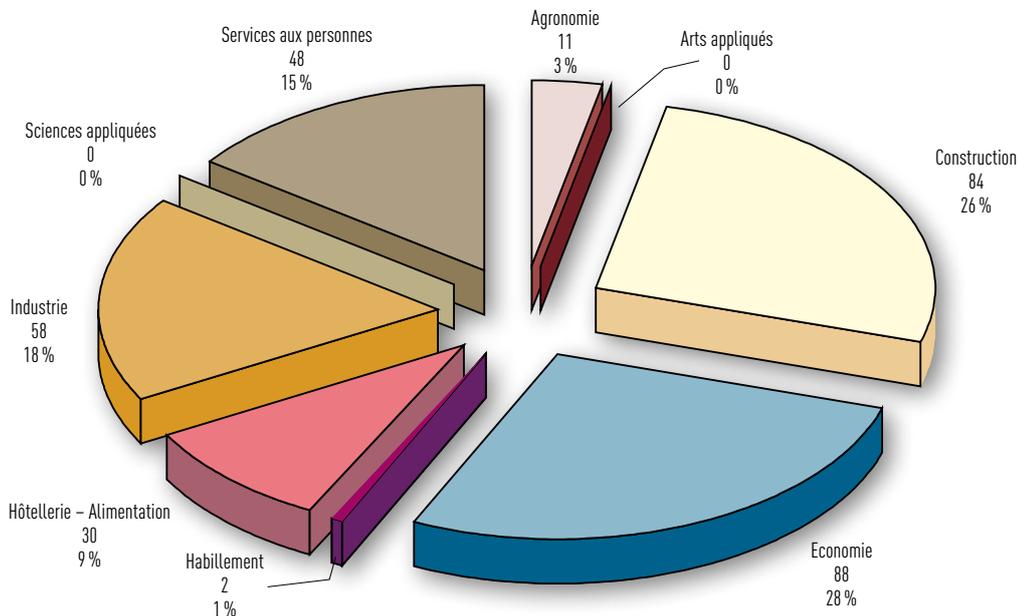
• L'offre d'enseignement en alternance

En région wallonne, le troisième degré² de l'enseignement en alternance compte 3141 élèves, pour la zone 8, on en relève 321 (soit 10 % de la RW).

En Zone 8

L'enseignement qualifiant en alternance compte 321 élèves dont 58 dans le secteur Industrie soit 18 % des effectifs. Il s'agit du troisième secteur le plus fréquenté sur le territoire après les services aux personnes et la construction.

Effectifs secteurs Z8 (CEFA)



² Soit les 5^e, 6^e et 7^e année de l'enseignement technique de qualification et professionnel

3. Ouvrir le débat...

- **Constats au niveau « entreprises »**

Les entreprises du secteur sont aujourd'hui en concurrence au niveau mondial. Il faut être présent partout dans le monde et inversement il n'y a plus de marché local protégé.

La concurrence porte essentiellement sur la technologie et sur les coûts. Au niveau technologique, cela implique une innovation permanente avec pour conséquence une obsolescence des produits extrêmement rapide. Au niveau des coûts, la part des charges salariales est très souvent importante. Dès lors, le critère à prendre en compte est celui de la productivité et de l'innovation. La tendance peut également se marquer sur le recrutement à compétence « polyvalente » favorisant un recrutement d'exigences supérieures au besoin du poste de travail.

Cette évolution engendre une diversification et une complexification des métiers. En outre, l'activité professionnelle est très souvent non démonstrative, tant au niveau des produits sortant qu'au niveau du process.

Le développement de nouveaux produits nécessite, bien évidemment, la création du service de recherche développement, mais aussi une observation fine de ce qui s'opère aux quatre coins du monde et également le développement de partenariats étroits avec des centres de recherche et de haute technologie.

L'évolution du secteur industriel est également régentée par des normes de qualité de plus en plus nombreuses et strictes qui influent fortement sur les process.

Cette normalisation se renforce avec la création de plus en plus nombreuse de grands groupes multinationaux imposant des normes spécifiques.

Les grandes sociétés imposent à leurs fournisseurs un cadre normatif strict.

Les contraintes environnementales exigent également une remise en compte des modalités de production avec des politiques spécifiques, et les compétences qui en découlent, en matière d'environnement, de gestion des déchets, de mobilité...

La gestion des RH. se professionnalise fortement. Les entreprises ont recours à des chasseurs de tête et quelle que soit la qualification recherchée, les profils sont étudiés avec un recrutement formalisé. On peut s'interroger sur l'impact de cette évolution qui ne concerne pas uniquement les secteurs industriels sur l'élaboration informelle des profils cadres qui définissent l'employabilité des travailleurs.

Un autre aspect de l'évolution industrielle est la gestion de la flexibilité de l'emploi et les compétences par le recours à l'intérim.

• **Constats au niveau « travailleurs »**

Comme dans les autres pays et région sur l'Europe occidentale, les métiers du secteur industriel ont dans la population, en général, une connotation négative. C'est l'opposition cols blancs/cols bleus.

L'image que les personnes ont, en général, du secteur n'est pas en phase avec la réalité et elle est souvent en fort décalage.

L'activité industrielle est souvent stigmatisée par ses nuisances largement véhiculées par les médias.

Le rapport des personnes au travail a fortement évolué. Aujourd'hui, la conciliation vie de famille/vie professionnelle est un élément important à prendre en compte. La valeur « travail » notamment, dans la population jeune n'est pas aussi ancrée. On se retrouve, dès lors, davantage avec ces populations moins motivées qu'auparavant.

Un autre constat, c'est la relative instabilité des jeunes dans l'emploi ainsi qu'un renforcement de la précarisation de l'emploi chez les jeunes de moins de 30 ans.

Le manque de qualification est un autre problème. On le sait, malgré l'obligation scolaire, le nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail sans un diplôme de l'enseignement secondaire est important.

Parmi ces personnes une part non négligeable est en situation d'illettrisme ou présente de grandes difficultés par rapport à la langue maternelle. Cette situation est à mettre en lien avec l'évolution socio-économique de la Wallonie et des bassins industriels. En particulier, avec un chômage de longue durée important qui touche des familles sur plusieurs générations.

• **Constats au niveau « offre de formation et d'insertion »**

Notre propos ne concerne pas l'offre privée, pas ou peu financée par le secteur public.

Notre réflexion porte sur les opérateurs exclusivement financés par les deniers publics. Il s'agit tant de l'enseignement que des acteurs de la formation professionnelle, qu'ils soient dans le qualifiant, dans le pré-qualifiant ou encore dans l'insertion.

Les autorités responsables ont bien cerné l'évolution socio-économique et la nécessité d'un phasage technologique entre l'offre de formation et les besoins des entreprises.

Des centres de haute technologie se sont développés à cet effet. Ceux-ci sont à la disposition de travailleurs, demandeurs d'emploi, formateurs et étudiants.

Il n'est, en effet, pas possible de doter toutes les institutions des dernières technologies.

Tant l'enseignement que le monde de la formation et de l'insertion professionnelles sont confrontés à un nombre important de personnes qui ne sont plus en phase avec les contraintes actuelles du marché du travail.

Une véritable ingénierie s'est mise en place pour les aider à s'insérer socialement et professionnellement. Pour ce faire, des partenariats se sont multipliés entre opérateurs, opérateurs et entreprises, opérateurs et centres technologiques pour relever le défi de la qualification.

• Conclusions

L'enjeu de la valorisation et de la qualification se place à deux niveaux. D'une part, il se pose pour les personnes. Il s'agit là d'un droit à la formation à mettre en lien avec l'exercice de la citoyenneté ainsi que le droit à trouver son épanouissement dans le travail. D'autre part, il y a les besoins des employeurs et du secteur économique en général.

Le choix du CSEF en la matière repose sur la relation triangulaire entre le citoyen, l'acteur de la formation - de l'insertion et l'employeur.

Les réponses à apporter doivent être plurielles et mises en place de manière concertée entre l'ensemble des acteurs qui font face à ces tensions.

Il est donc nécessaire de renforcer les bonnes pratiques entre entreprises, centres de formation et centres de haute technologie afin de permettre aux personnes de notre territoire d'accéder aux nouvelles technologies et à l'emploi eu égard aux besoins et ainsi favoriser une régulation plus favorable du marché de l'emploi, en promotionnant indirectement, un meilleur accès de notre population aux emplois industriels du territoire.

4. S'inscrire dans les métiers industriels...

De nombreuses questions se posent donc, les tensions identifiées se marquent à tout niveau et concernent l'ensemble des acteurs présents dans le système global.

Si nous voulons améliorer le système, ce sont des actions communes intégrées qui doivent être envisagées.

Le Comité subrégional de l'emploi et de la formation a fait le choix de poser la réflexion dans une démarche constructive en constituant un recueil de témoignages de bonnes pratiques qui peuvent être identifiées comme des leviers qui renforcent la dynamique au sein du secteur. L'objectif est de promouvoir un regard neuf, une meilleure ouverture vers les métiers industriels afin de favoriser leur promotion et leur qualification.

Le DVD a donc pour objectif de guider notre réflexion sur les différents freins que nous pouvons identifier.

- **Susciter l'éveil technologique :** il est très difficile, pour un enfant, de se représenter les caractéristiques d'un métier technique. Comment promouvoir la découverte de ces métiers et encourager ainsi l'éveil technologique et la créativité des plus jeunes ?
- **S'orienter :** comment promouvoir un choix volontaire d'option technique et professionnelle chez les étudiants ? Est-il nécessaire de travailler le projet professionnel dans l'enseignement et de quelle façon ? Comment s'orienter, se réorienter professionnellement de manière la plus adéquate ?
- **Apprendre dans une réalité professionnelle :** quelle est la méthode la plus adéquate pour promouvoir un meilleur apprentissage ? Quelles sont les compétences que l'enseignement doit apporter pour le métier ? Quels sont les moyens, les outils pour promouvoir une qualification optimale de base ?
- **Construire ensemble les réalités du métier :** comment fonctionnent les relations entre les écoles et les entreprises ? Quels sont les réseaux existants ?
- **S'inscrire dans le métier :** comment se préparer à la diversité des métiers ? Comment appréhender la réalité de l'entreprise ? Quels sont moyens pour faire face à l'évolution récurrente des métiers ?

Des bonnes pratiques pour réussir...

- **CD « valorisation des métiers »**

« ...C'est un outil pour l'enseignement, c'est un vecteur de sens pour les matières enseignées au sein de l'école... »

- **Technikid's**

« ...C'est difficile pour un enfant de se représenter ce qu'est un électromécanicien...»

- **A (co)giter avant l'emploi**

« ... Le projet permet à l'élève d'être plus efficace sur le marché de l'emploi, mais d'avoir davantage confiance en lui ... »

- **Expos Don Bosco**

« Il y a une valorisation certainement, on fait des choses que l'on aurait probablement pas faites dans le cadre d'un cours classique »

- **Les essais métiers**

«...Maintenant grâce à ça, j'ai appris les métiers différents, ça a complètement changé mon point de vue ... »

- **Centre de compétence Technofutur Industrie**

« ...En tant qu'enseignant, c'est la facilité pour nos cours, on peut aller plus loin... »

- **Formateur IFAPME**

«...Je pense qu'en tant que professionnel, on peut facilement illustrer nos cours avec des exemples de tous les jours... »

- **Investir le capital humain**

« ...Pour faire face à la globalisation, il faut vendre des différences, ...tout au long de sa vie, il y a l'obligation de se former.... »

- **Mini-Usines**

«...Le but est de permettre aux élèves d'avoir un aspect pratique du métier ... »

- **Stage en entreprise**

«...L'image que les jeunes se font du monde de l'entreprise est en décrochage par rapport aux réalités actuelles ... »

- **IFRIA**

«...Les écoles n'ont pas les équipements industriels dans leurs locaux et nous proposons aux élèves de venir se former ici ... »

- **Contrat d'apprentissage industriel**

« ...Pour nous, ce sont des contrats qui nous garantissent une certaine qualité... »

- **Création de réseau entreprise/école**

« ...Cela fait très longtemps que Baxter privilégie les contacts avec le monde de l'enseignement... »

- **La maison de la formation**

« ...L'idée c'est faire un nœud de réseaux, créer une cartographie des opérateurs et surtout les faire travailler ensemble.... »

- **Le jury de qualification**

« ...Au lieu d'évaluer les gens sur la théorie, on les évalue sur la pratique... »

- **Investir l'enseignement**

« ...Je fais des contrats d'étudiants à ces jeunes et en un mois, on peut le découvrir plus facilement... »

- **Formation continuée**

« ...La formation démarre dès le recrutement du personnel, y compris pour les personnes sous statut intérimaire... »

- **Analyse des besoins en entreprise**
« ...Ce qui nous permet de faire des évaluations annuelles. On a créé et mis à jour les définitions de fonctions des opérateurs... »
- **Validation des compétences**
« ...L'employeur doit savoir si vous êtes apte au métier. C'est le permis de conduire, ...»
- **L'accessibilité des centres de compétence aux demandeurs d'emploi**
« Les demandeurs d'emploi ne doivent pas avoir un bagage considérable. La technique, cela s'apprend..... »
- **Oser entreprendre**
«...Je pense qu'il faut avoir un but, et tout faire pour y arriver... »
- **Le Tutorat**
« ...C'est une continuité dans la formation de notre personnel. Le tuteur va devenir son coach, son parrain »
- **Reconnaître les aptitudes comportementales**
« ...On recherche, à côté des compétences techniques, des compétences comportementales. On parle alors de rigueur, de conscience professionnelle...»
- **Contribuer à une qualification sur mesure**
« ...Nous avons une collaboration avec le Forem, c'est une collaboration qui va dans les deux sens...C'est l'échange d'information entre nous. Je crois que c'est comme cela que l'on peut réussir... »

5. Le débat est donc ouvert

- Quel lien existe-t-il entre le secteur industriel et le développement socio-économique d'un territoire ?
- Comment promouvoir les métiers techniques et professionnels ?
- Quels sont les bons leviers pour optimiser la qualification du secteur et faire face à son évolution ?